

Croix Bleue Santé^{MC}

UN RÉGIME QUI VOUS CONVIENT



Régime d'assurance Santé complète
FLEXIBLE. PERSONNEL. ABORDABLE.

Offert aux personnes qui résident au Québec.



Combinez les garanties

Le régime d'assurance Santé complète est un régime flexible qui vous permet de choisir les garanties qui répondent à vos besoins et à votre budget. Votre régime peut également s'adapter aux différentes étapes de votre vie. Commencez par choisir l'un de nos trois modules de soins de santé et ajoutez tout autre module dont vous avez besoin.



Votre santé et mieux-être nous tiennent à coeur

Le régime d'assurance Santé complète comprend un programme de mieux-être complet. enÉquilibre est un programme d'aide confidentiel qui offre des services de consultation et de soutien au téléphone ou en personne, pour vous et vos personnes à charge admissibles, et ce, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Des ressources de mieux-être en ligne sont également offertes pour vous aider à mieux gérer votre vie professionnelle et familiale, votre santé et vos finances.



Une large couverture des services de professionnels de la santé

Nous couvrons plusieurs types de professionnels de la santé pour vous aider à atteindre vos objectifs. Que vous ayez besoin de consultation en nutrition, en ergothérapie, en audiologie ou en massothérapie, vous êtes couvert. Nous couvrons aussi les services de psychologues, travailleurs sociaux ou conseillers cliniciens. Pour prendre soin de votre santé mentale, notre régime comprend la Thérapie cognitivo-comportementale sur Internet, une approche de la psychothérapie qui vise l'acquisition de stratégies d'adaptation pour faire face aux pensées négatives et à l'anxiété.



Aucun maximum global

Certaines de nos couvertures n'ont pas de maximum global. Notre garantie Soins dentaires est très complète et ses modules Essentiel et Étendu ne comportent pas de maximum pour les plombages et les obturations, les extractions et les traitements de canal. Personne ne peut prédire l'avenir et nous souhaitons être là pour vous.

DÉCOUVREZ LES GARANTIES ET COMPAREZ LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE COUVERTURE

Soins de santé OBLIGATOIRE	Entrée	Essentiel	Étendu
Professionnels de la santé	Couverture à 60 %	Couverture à 70 %	Couverture à 80 %
Acupuncteur	–	55 \$/visite - max 400 \$/année civile	70 \$/visite - max 500 \$/année civile
Audiologiste	40 \$/visite - max 250 \$/année civile	55 \$/visite - max 400 \$/année civile	70 \$/visite - max 500 \$/année civile
Chiropraticien	40 \$/visite - max 250 \$/année civile	55 \$/visite - max 400 \$/année civile	70 \$/visite - max 500 \$/année civile
Diététiste	40 \$/visite - max 250 \$/année civile	55 \$/visite - max 400 \$/année civile	70 \$/visite - max 500 \$/année civile
Ergothérapeute	40 \$/visite - max 250 \$/année civile	55 \$/visite - max 400 \$/année civile	70 \$/visite - max 500 \$/année civile
Massothérapeute	–	55 \$/visite - max 400 \$/année civile	70 \$/visite - max 500 \$/année civile
Naturopathe	–	55 \$/visite - max 400 \$/année civile	70 \$/visite - max 500 \$/année civile
Orthophoniste	40 \$/visite - max 250 \$/année civile	55 \$/visite - max 400 \$/année civile	70 \$/visite - max 500 \$/année civile
Ostéopathe	40 \$/visite - max 250 \$/année civile	55 \$/visite - max 400 \$/année civile	70 \$/visite - max 500 \$/année civile
Physiothérapeute/technologue en physiothérapie/thérapeute du sport	40 \$/visite - max 250 \$/année civile	55 \$/visite - max 400 \$/année civile	70 \$/visite - max 500 \$/année civile
Podologue/podiatre	40 \$/visite - max 250 \$/année civile	55 \$/visite - max 400 \$/année civile	70 \$/visite - max 500 \$/année civile
Psychologue/travailleur social/conseiller clinicien/ psychothérapeute	55 \$/visite - max 250 \$/année civile	80 \$/visite - max 400 \$/année civile	95 \$/visite - max 500 \$/année civile
Autres services et soins médicaux	Couverture à 60 %	Couverture à 70 %	Couverture à 80 %
Aide à la mobilité/appareils orthopédiques	✓	✓	✓
Ambulance	–	420 \$/année civile	420 \$/année civile
Appareils auditifs/réparations	–	400 \$/5 années civiles (période d'attente de 6 mois)	500 \$/5 années civiles (période d'attente de 6 mois)
Équipement médical	–	✓	✓
Fournitures pour personnes diabétiques	–	✓	✓
Fournitures pour personnes stomisées	–	✓	✓
Conseils santé et gestion des maladies chroniques	250 \$/année civile	400 \$/année civile	500 \$/année civile
Hospitalisation (chambre semi-privée)	–	–	100 % - 90 jours/année civile (période d'attente 8 mois pour grossesse)
Orthèses et chaussures orthopédiques (sur mesure)	150 \$/année civile	150 \$/année civile	225 \$/année civile
Oxygène	–	✓	✓
Prothèses	–	Des maximums et des limites de fréquence s'appliquent	Des maximums et des limites de fréquence s'appliquent
Soins dentaires à la suite d'un accident	7 000 \$ à vie	7 000 \$ à vie	7 000 \$ à vie
Soins infirmiers	–	3 500 \$/2 années civiles	5 600 \$/2 années civiles
Soins de la vue	100 \$/2 années civiles (période d'attente 6 mois)	150 \$/2 années civiles (période d'attente 6 mois)	300 \$/2 années civiles (période d'attente 6 mois)
Services diagnostiques	Couverture à 100 %	Couverture à 100 %	Couverture à 100 %
Analyses de laboratoire	500 \$/année civile	500 \$/année civile	500 \$/année civile
Échographie	100 \$/année civile	100 \$/année civile	100 \$/année civile
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	675 \$/année civile	675 \$/année civile	675 \$/année civile
Polysomnographie	500 \$/2 années civiles	500 \$/2 années civiles	500 \$/2 années civiles
Tomographie par ordinateur (scanner)	250 \$/année civile	250 \$/année civile	250 \$/année civile
Voyage (soins médicaux d'urgence)			100% coverage
Durée	–	–	30 jours par voyage
Montant maximal par personne assurée	–	–	5 000 000 \$
Assistance voyage Croix Bleue	–	–	✓
Décès et mutilation par accident		Couverture de 50 à 100 %	Couverture de 50 à 100 %
Montant maximal par personne assurée	–	15 000 \$ pour l'adhérent ou conjoint 5 000 \$ pour chaque enfant	20 000 \$ pour l'adhérent ou conjoint 5 000 \$ pour chaque enfant

Certains soins de santé nécessitent une ordonnance (voir la police d'assurance).

Des outils et services pour aider à vivre en santé (inclus dans le Régime d'assurance Santé complète)

Programme de mieux-être - enÉquilibre^{MD}

- Consultation en ligne avec un thérapeute qualifié (5 heures de consultations individuelles et 5 heures de consultations de couple par année)
- Du soutien au travail ou dans la vie de tous les jours grâce à des infirmiers, diététistes ou des conseillers en questions juridiques ou financières et bien plus encore!

Ma Bonne Santé^{MC}

Un site de conseils et d'informations sur le mieux-être qui comprend un outil pour évaluer votre santé actuelle, déterminer vos objectifs personnels de remise en forme et vous motiver à atteindre ces objectifs.

Avantage Bleu^{MD}

Rabais exclusifs sur des produits et services de santé offerts par plusieurs fournisseurs participants dans tout le Canada. Visitez avantagebleu.ca.

Médicaments COUVERTURE COMPLÉMENTAIRE SEULEMENT	Essentiel	Étendu
Garantie optionnelle	Couverture à 70 %	Couverture à 80 %
Remboursement de la franchise et de la coassurance payables en vertu du régime général d'assurance prévu à la Loi sur l'assurance médicaments du Québec et administré par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) ou en vertu d'une couverture d'assurance collective équivalente.		
Remboursement du coût des médicaments sur ordonnance non inscrits sur la Liste des médicaments de la RAMQ, à condition qu'ils correspondent à la définition de médicaments admissibles en vertu de la police et qu'ils figurent sur la liste de médicaments gérée.		
Montant maximal	100 000 \$ par personne assurée/ année civile	300 000 \$ par personne assurée/ année civile
Médicaments pour cesser de fumer*	800 \$/5 années civiles	800 \$/5 années civiles
Médicaments pour la fertilité*	–	1 500 \$/année civile jusqu'à concurrence de 3 000 \$ à vie
Sérums contre les allergies*	–	500 \$/année civile
Médicaments pour traiter la dysfonction érectile*	–	250 \$/année civile
Vaccins*	–	250 \$/année civile

*Les montants maximaux ne s'appliquent pas si les médicaments sont couverts en vertu de la Liste des médicaments administrée par la RAMQ ou d'un régime d'assurance collective équivalent. Le montant maximal de la garantie s'applique.

Soins dentaires	Entrée	Essentiel	Étendu
Garantie optionnelle	Couverture à 60 % Maximum 500 \$/année civile	Couverture à 70 % Aucun maximum global	Couverture à 80 % Aucun maximum global
Période d'attente	3 mois	6 mois	6 mois
Examen dentaire et nettoyage	✓	✓	✓
Radiographie	✓	✓	✓
Obturations	✓	✓	✓
Extractions	–	✓	✓
Traitement de canal	–	✓	✓
			Couverture à 60 %
Période d'attente			24 mois
Services parodontaux	–	–	1 200 \$/année civile
Soins dentaires majeurs	–	–	500 \$/année civile
Traitements orthodontiques (18 ans et moins)	–	–	1 500 \$ à vie Remboursement maximal 125 \$/mois

Des maximums et des restrictions peuvent s'appliquer.

Maladies graves	
Garantie optionnelle	
Montant maximal	25 000 \$ pour l'adhérent ou son conjoint et 10 000 \$ pour chaque enfant
Nombre de maladies	16 maladies*
Période d'attente	90 jours
Fin de la couverture	65 ans
	<ul style="list-style-type: none"> • Maladie d'Alzheimer, cécité, brûlures, coma, surdité, cancers constituant un risque de décès, la perte de la parole, insuffisance majeure d'un organe, insuffisance majeure d'un organe exigeant une greffe, maladie des motoneurones, sclérose en plaques, paralysie, maladie de Parkinson, démence sénile, crise cardiaque grave, accident vasculaire cérébral grave

Indemnité hospitalière	
Garantie optionnelle	
Montant maximal	Moins de 65 ans - 100 \$ par jour, maximum 100 jours consécutifs d'hospitalisation par année civile 65 ans ou plus - 100 \$ par jour, maximum 30 jours consécutifs d'hospitalisation par année civile

Accès assuré	
Garantie optionnelle	
Accès assuré vous permet de mettre votre couverture sur pause si vous adhérez à un régime d'assurance collective et de réactiver votre régime soins de santé plus tard sans sélection des risques.	

Le saviez-vous?	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sans régime de soins de santé, vous acceptez le risque financier associé au paiement de traitements médicaux coûteux si vous tombez malade. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ C'est beaucoup moins coûteux et plus facile d'obtenir un régime individuel de soins de santé lorsque vous êtes en santé. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lorsque vos enfants ne seront plus considérés comme enfant à charge, ils pourront souscrire leur propre régime d'assurance sans sélection des risques.
------------------------	---	--	--

Présentez vos demandes de règlement de la manière la plus adaptée à votre style de vie

- **Application mobile** : Soumettez des demandes de règlement, trouvez des professionnels de la santé, comparez les prix des médicaments et vérifiez votre historique sur votre appareil mobile.
- **électroPaie** : Bon nombre de fournisseurs de soins de santé peuvent soumettre la demande par voie électronique tout de suite; vous ne payez que la différence.
- **Dépôt direct** : Nous déposons votre argent directement dans votre compte bancaire.
- **Demande de règlement électronique** : Prenez une photo et présentez votre demande en ligne.

